

**Motion présentée par la liste SNES-SNEP(FSU) au conseil d'administration
du lundi 14 février 2011.**

I) **Enseignement technologique** :(pour information)

La mise en application de la réforme de la classe de première STL/STI2D se passe dans des conditions inacceptables pour les collègues de l'enseignement technologique et de physiques appliquées.

Le bouleversement des programmes et des méthodes est total. Les collègues vont dispenser un enseignement très généraliste et abstrait sur informatique et les équipements industriels qui faisaient la richesse de notre lycée vont presque tous disparaître et en tout cas rester inutilisés. Nos collègues de physiques appliquées vont devoir enseigner la chimie mais aucune formation digne de ce nom n'a encore eu lieu (**2 collègues sur 15 ont eu un stage de trois jours**). L'administration compte sur une auto-formation qui représente une surcharge de travail inacceptable. Quant à nos collègues de l'enseignement technologique, ils vont être amenés à enseigner des champs disciplinaires nouveaux qui demandent une formation très lourde. Or, cette formation, qui vient seulement de se mettre en place, se fait essentiellement **en dehors de leur temps de travail et ils n'ont aucune décharge pour la suivre et assimiler les nouvelles connaissances et méthodes.** Ils sont d'ailleurs, pour une grande partie de cette formation, en auto-formation, c'est-à-dire qu'ils doivent se débrouiller tous seuls pour créer les ressources eux-mêmes.

Dubitatifs quant au bien-fondé d'une telle réforme, nous pensons qu'il s'agit essentiellement de faire des économies sur l'enseignement le plus coûteux en termes d'heures et de moyens matériels. Nous estimons aussi que le but non avoué est d'en finir avec la voie technologique car les élèves qui s'engageaient dans ce type d'études ne seront pas attirés par les nouveaux enseignements, trop théoriques et sans applications pratiques et concrètes. Il nous semble que **c'est toute l'industrie française qui est en danger** avec cette réforme mais aussi que cette réforme est due au fait que **les gouvernements ont abandonné toute ambition industrielle pour notre pays** et veulent le transformer en pays de tourisme et de services. Après beaucoup d'incertitudes, de stress et de culpabilisation, nos collègues de l'enseignement technologique risquent très fort de voir leur série mourir à plus ou moins petit feu malgré leur conscience professionnelle et leurs efforts.

Nous demandons que l'administration à tous les niveaux, du ministère aux chefs d'établissements en passant par les inspecteurs et les recteurs, prenne la mesure de l'amertume et de la détresse ressentie par les enseignants de la voie technologique, qui se sentent dépréciés et remis en cause dans leurs capacités professionnelles. Nous estimons qu'il est urgent de repenser la réforme pour conserver la spécificité des enseignements technologiques en **conservant une part importante d'enseignement pratique** et expérimental sur du réel et pas uniquement de la simulation.

Avec la révolution du tout-numérique nos élèves vont passer leur journée le nez collé devant un écran. Est-ce un progrès ? **Nous pensons qu'il faudrait pour le moins donner à nos collègues des conditions de formation sereines et leur accorder une marge de manœuvre plus importante dans la mise en application de la réforme pour leur permettre de continuer à transmettre la richesse de leur savoir-faire tout en modernisant certaines pratiques.**

Le ministère prétend vouloir revaloriser la série technologique et affiche **des ambitions importantes qui sont démenties par les suppressions massives de postes en lycée technologique** dans notre académie en particulier : quatre établissements n'offriront plus ces formations et de nombreuses divisions vont être fermées. 18 postes supprimés au lycée de l'Europe à Dunkerque, 15 au lycée Labbé de Douai, 15 au lycée Carnot d'Arras, 12 au lycée Pasteur de Hénin-Beaumont, etc.

Autre sujet d'indignation : le 1^{er} février la rectrice a envoyé une circulaire aux chefs d'établissements dans laquelle, entre autres provocations, elle explique que les règles de détermination des mesures de carte scolaire (c'est-à-dire de suppression d'un poste) pourraient ne plus s'appliquer aux enseignants de STI : ceux qui auraient suivi la formation STI2D pourraient échapper à la règle du « dernier arrivé » et c'est un collègue plus ancien qui perdrait son poste. Or, c'est l'administration qui a désigné les enseignants pour la formation ; cette exception à la règle est inacceptable et le SNES va entreprendre un recours juridique contre cette circulaire.

II) **L'insuffisance de la dotation** (pour vote):

Pour la huitième année consécutive, notre dotation diminue, et encore une fois cette réduction est sans commune mesure avec la baisse de la courbe démographique. Pour la rentrée prochaine, le

rectorat prévoit 5 élèves de moins qu'à cette rentrée mais il supprime 46,5 heures postes, soit l'équivalent de 2,5 postes. Cela est injustifiable, surtout que la direction avait prévu 36 élèves de plus ! Mais le pourcentage des heures supplémentaires, lui, augmente depuis 2007, passant de 5,6% en 2006 à 9,3% en 2011:

Rapport HS/HP, rentrées 2004 à 2011

	Dotation HS	Dotation HP	Rapport HS/DHG
Rentrée 2006	112	1878	5.6
Rentrée 2007	93+60	1762	8
Rentrée 2008	155	1581	8.9
Rentrée 2009	154	1515	9.2
Rentrée 2010	148	1512	8.9
Rentrée 2011	151	1467	9.3

Cette augmentation du taux d'HSA, qui gonfle artificiellement la dotation, aggrave la perte des postes qui affecte notre lycée et rend la gestion des heures très difficile. Il n'y a qu'à regarder le nombre croissant de services partagés que nos collègues doivent assurer pour faire face à la pénurie d'heures-postes. Il n'est pas rare de demander à un collègue d'effectuer une partie de son service dans un autre établissement tout en attribuant des heures supplémentaires à la discipline, voire au collègue lui-même, pour que l'enseignement soit assuré correctement.

Dans le projet de répartition présenté par la direction figurent huit services partagés, soit en complément de service reçu, soit en complément de service donné, et la plupart sont sur des établissements hors commune, dont un avec le lycée de Saint-Pol-sur-Ternoise. 151 HSA représentent 8,5 équivalents temps plein. **Avec 6% d'HSA sur la dotation, 54 HSA devraient être retransformées en HP, soit l'équivalent de 3 postes**, un peu plus que ce qu'on nous demande de supprimer cette année. En outre, **le nombre d'élèves par classe de seconde, qui est déjà passé de 28 en moyenne en 2009 à 33 en 2010 va rester très élevé**, et la réforme de la classe de première, qui prévoit **des cours en groupes de 35** pour les enseignements de tronc commun, va aggraver les choses, même si le rectorat semble avoir décidé de repousser l'application totale de cette mesure à la rentrée 2012. **Il est inacceptable que les enseignants et les élèves paient de leurs conditions de travail la gestion comptable du ministère relayée par les rectorats.**

Cette baisse de la dotation s'inscrit dans une politique de restriction budgétaire destructrice: 16 000 suppressions de postes pour la rentrée prochaine, qui s'ajoutent aux 50 000 suppressions des années précédentes. Notre académie est encore une fois la plus touchée avec 470 postes en moins dans le second degré malgré 3376 élèves de plus.

Pour toutes ces raisons nous appelons le conseil d'administration à approuver dans un premier temps cette motion puis, comme de très nombreux autres établissements en ce moment, à voter contre la répartition proposée afin que le rectorat prenne la mesure de notre détermination à obtenir un service public d'éducation de qualité.